



## Kiosque

Publié le 20/07/2023 - Mis à jour le 1/12/2025

### Le guide des bonnes pratiques des ports en Île-de-France

En 2017, HAROPA PORT, ainsi que la Ville de Paris, les acteurs des filières BTP et produits valorisables signaient la toute première édition de la Charte d'amélioration des ports (CAP). Un engagement qu'ils ont tenu à renouveler, le 23 septembre 2021, dans une charte actualisée et plus ambitieuse encore !

### Charte d'amélioration des ports

HAROPA PORT, la Ville de Paris et leurs partenaires, ont souhaité en 2017 réunir ces démarches de progrès dans une charte commune nommée charte d'amélioration des ports (CAP). Retrouvez ici la version en date de juin 2021.

### **Charte des usages des ports de Grenelle, Javel Bas, Javel Haut, Victor, Auteuil, Passy et Point du Jour**

Situé dans des zones fortement urbanisées, le bassin portuaire des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissement se compose des ports de Grenelle, Javel Bas, Javel Haut, Victor, Auteuil, Passy et le Point du Jour, avec des caractéristiques et des vocations diverses : industrielles, de logistiques, de croisières, d'animation, de loisirs ou encore de promenade. Ces ports ont récemment connu des réaménagements ; d'autres connaissent des développements qui transformeront leurs usages.

### **Charte des usages des ports de Bercy et de la Gare**

Entre les ponts de Tolbiac et de Bercy un bassin réunit les ports de la Gare, de Bercy et le plan d'eau de la Seine. Ces quais parisiens sont connus pour leurs activités de loisir et participent au développement économique et au rayonnement culturel de la ville. Afin de permettre la cohabitation de tous, une Charte des usages du port de la Gare a été élaborée par riverains, habitants, responsables des établissements flottants, pouvoirs publics (Mairie du 13<sup>e</sup>, HAROPA PORT), commissariat du 13<sup>e</sup>, conseils de quartier et associations.

### **Charte des usages des ports d'Austerlitz et de la Rapée**

Les Ports d'Austerlitz et de La Râpée ont comme vocation l'accueil de bateaux logements, d'infrastructures culturelles et de loisirs, d'escales pour les bateaux de passagers et d'espaces dédiés à la logistique urbaine. En quelques années, ils sont devenus, des lieux densément fréquentés. Afin de permettre la cohabitation de tous -apaisée et sereine - une Charte des usages du port d'Austerlitz et de la Râpée a été co-élaborée à l'initiative de HAROPA PORT et des mairies des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements.



*71, quai Colbert, 76600 Le Havre  
02 79 18 05 00*